

Réunion d'information Parents-Enseignants

***École Élémentaire
Artur et Lise LONDON
Guyancourt***



Année scolaire 2018/19

Samedi 15 septembre 2018

Equipe pédagogique

<i>Classes de CP</i>	<i>Madame RABAH Madame GOUPIL</i>	<i>Classe 118</i>
<i>Classe de CP/CE1</i>	<i>Madame BIMET</i>	<i>Classe 117</i>
<i>Classe de CE1</i>	<i>Madame CARVALHO Madame GOUPIL</i>	<i>Classe 115</i>
<i>Classe de CE2</i>	<i>Madame URBINATI Madame CLOVIN</i>	<i>Classe 120</i>
<i>Classe de CE2/CM2</i>	<i>Madame THARREAU</i>	<i>Classe 123</i>
<i>Classes de CM1</i>	<i>Madame GRIVEAU Monsieur SAVINO - Directeur</i>	<i>Classe 128</i>
<i>Classes de CM1/CM2</i>	<i>Madame MERCIER</i>	<i>Classe 121</i>
<i>Ulis école</i>	<i>Madame MICHON</i>	<i>Classe 125</i>

Membre du RASED

Maitre E

Madame SOARES

Psychologue scolaire

Madame CORNET

Médecin scolaire

Madame FOURNIER

Consignes de sécurité

1. Respecter les horaires de l'école

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
*8h30 à 11h30	*8h30 à 11h30	*8h30 à 11h30	*8h30 à 11h30
*13h30 à 16h30	*13h30 à 16h30	*13h30 à 16h30	*13h30 à 16h30

****L'ouverture des portes de l'école se fait le matin à 08h20 et le midi à 13h20.***

Afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de l'école, il vous est demandé de respecter ces horaires.

Si retard de votre part :

- Attendre que l'on vienne vous accueillir,
- Mais une attente de plusieurs minutes voire une absence d'accueil sont probables car nous ne sommes pas forcément disponibles...

2. Justifier par écrit les absences de vos enfants

En cas d'absence restée sans justification, égale ou supérieure à quatre demi-journées consécutives ou non, au cours d'une période d'un mois, le Directeur peut en rendre compte à l'Inspecteur de l'Education national (**circulaire MEN n° 2011-0018 du 31-1-2011**).

3. VIGIPIRATE

- Aucune entrée dans l'école (cour ou bâtiment) sans identification et donc autorisation de notre part (INTRUSION) ;*

- Eviter au mieux les attroupements à l'extérieur de l'école.*

4. Remplir et rendre les fiches de renseignements

- *Toute modification de coordonnées doit être portée à notre connaissance le plus tôt possible ;*
- *Fournir **une attestation d'assurance** : elle s'impose pour les activités telles que la natation, ainsi que pour les sorties facultatives...*
- *Les assurances doivent porter les mentions :
« Responsabilité civile » et « Dommage corporel individuel »*

5. PAI (projet d'accueil individualisé)

Il est nécessaire de mettre en place un PAI pour que votre enfant puisse bénéficier d'une prise médicamenteuse en milieu scolaire (cas de maladies chroniques telles qu'asthme, diabète, allergies...).

- *Aucun médicament ne peut être administré à l'école sans un PAI.*
- Les parents doivent s'adresser au médecin scolaire de l'Education nationale (Docteur Fournier)- Collège Ariane

6. Le cahier de liaison

- *Lien entre la maison et l'école.*
- *Il doit toujours être dans le cartable.*
- *Pour une plus grande efficacité, pensez à le consulter régulièrement et à signer tous les mots.*

7. Recommandations pour le bien-être des enfants et pour l'intérêt de leurs apprentissages

- *Si nécessaire, vous pouvez donner un petit en-cas à vos enfants pour la récréation du matin : compote gourde exclusivement.*
- *Impératif : respecter le sommeil de vos enfants ; un manque de sommeil nuit à leurs apprentissages.*

8. Coopérative scolaire

- *Chacun(e) des élèves de l'école est concerné(e) par des activités pédagogiques financées par la Coopérative scolaire (compte OCCE).*
- *Cela peut prendre la forme de séances de classe pour lesquelles l'enseignant(e) a dû acheter du matériel spécifique, ou encore d'une sortie scolaire.*
- *Quoi qu'il en soit, pour mener à terme ses projets, la Coopérative a besoin de ressources. Et c'est vers vous, parents, qu'elle se tourne. Votre participation financière doit rester libre et volontaire. Elle n'a aucun caractère obligatoire.*

9. Elections des représentants des parents d'élèves.

- *Vendredi 12 octobre 2018 ;*
- *Candidatent des parents d'élèves ;*
- *Adhérents ou non à des associations/fédérations de parents d'élèves.*